# 2.2 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT BANCAIRE – SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE JUILLET 2003

Les résultats de l'enquête de juillet 2003 font apparaître, en moyenne pour la période avril-juin, un durcissement des critères d'octroi de crédits des banques interrogées au Luxembourg. Ce durcissement est plus important pour les crédits accordés aux entreprises que pour ceux accordés aux ménages. Le durcissement des critères d'octroi est nettement plus important au Luxembourg que dans l'ensemble de la zone euro.

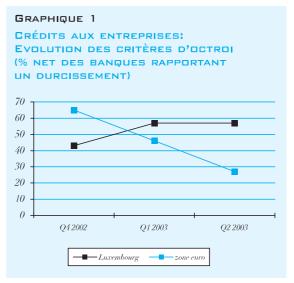
L'enquête fait également apparaître au Luxembourg, pour la période avril-juin, une reprise de la demande de crédits émanant aussi bien des entreprises que des ménages. Cette reprise de la demande est particulièrement importante pour les crédits à l'habitat des ménages. Dans la zone euro, par contre, la demande de crédits émanant des entreprises a baissé. Celle émanant des ménages a augmenté, mais avec une moindre intensité qu'au Luxembourg.

En ce qui concerne l'évolution pour les trois prochains mois (juillet-septembre), les banques prévoient un durcissement futur de leurs critères d'octroi de crédits aussi bien au Luxembourg que dans la zone euro. Pour les crédits aux entreprises, le durcissement prévu est plus important au Luxembourg que dans la zone euro alors qu'il est de la même importance pour les crédits aux ménages.

Du côté de la demande future émanant des entreprises (juillet-septembre), les banques de Luxembourg prévoient une demande stable pour les trois prochains mois, alors que dans la zone euro celle-ci devrait fléchir légèrement. Celle émanant des ménages pour la consommation devrait rester globalement stable aussi bien au Luxembourg que dans la zone euro. Celle des ménages pour l'habitat devrait rester stable au Luxembourg mais fléchir légèrement dans la zone euro.

### 2.2.1 Crédits accordés aux entreprises

EVOLUTION DES CRITERES D'OCTROI CONCERNANT L'ATTRIBUTION DE CREDITS AUX ENTREPRISES PENDANT LES TROIS DERNIERS MOIS



Source: BCL, BCE

S'agissant des crédits aux entreprises, l'enquête indique que le pourcentage net des banques luxembourgeoises ayant rapporté un durcissement des critères d'octroi de ces crédits est resté stable à 57 % par rapport à l'enquête d'avril.

Comparé aux résultats de la zone euro dans son ensemble, nous remarquons que le pourcentage net des banques ayant durci leur politique d'octroi de crédits est plus important au Luxembourg que dans la zone euro (pourcentage net de 57 % au Luxembourg et de 27 % dans la zone euro). Notons également que ce pourcentage net est resté stable au Luxembourg en juillet par rapport à avril, tandis qu'il a nettement baissé pour la zone euro entre avril et juillet (pourcentage net de 27 % en juillet contre 46 % en avril).

Selon les réponses à l'enquête de juillet, le durcissement des critères d'attribution des crédits au Luxembourg tient principalement aux perceptions accrues de risques (prévisions concernant l'activité économique générale, perspectives spécifiques du secteur ou de l'entreprise concernée, les risques relatifs aux garanties requises) ainsi qu'aux coûts liés aux fonds propres des banques. Une banque a particulièrement soulevé un durcissement significatif des critères d'oc-

troi de crédits en matière de financement pour des immeubles à usage administratif.

Ce durcissement des critères d'attribution des crédits s'est traduit au Luxembourg principalement par l'élargissement des marges sur les prêts les plus risqués, ainsi que par d'autres modalités comme les demandes de garanties, les clauses dans les contrats et la durée des crédits accordés.

Dans la zone euro, les facteurs contribuant le plus au durcissement des critères d'octroi en juillet sont les perspectives spécifiques du secteur/entreprise concernée suivies des prévisions concernant l'activité économique générale. Ce durcissement a principalement affecté les marges d'intérêt, les clauses dans les contrats, les montants accordés ainsi que les demandes de garantie.

EVOLUTION DE LA DEMANDE DE CREDITS AUX ENTREPRISES PENDANT LES TROIS DERNIERS MOIS

GRAPHIQUE 2 CRÉDITS AUX ENTREPRISES: EVOLUTION DE LA DEMANDE (% NET DES BANQUES RAPPORTANT UNE HAUSSE DE LA DEMANDE) 40 30 20 10 0 - 10 -20 -30 -40 Q4 2002 Q12003 Q2 2003 Luxembourg zone euro

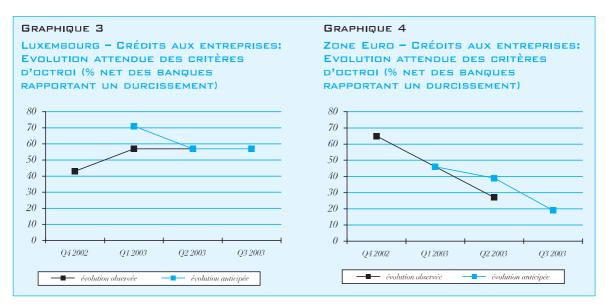
Source: BCL, BCE

En ce qui concerne la demande de crédits des entreprises, lors de l'enquête de juillet, un pourcentage net de 29 % des banques luxembourgeoises interrogées a rapporté une augmentation (contre 0 % lors de l'enquête d'avril).

Selon les réponses de l'enquête de juillet, la demande accrue de crédits émanant des entreprises au Luxembourg résulte principalement d'une hausse des besoins de financement pour des investissements en capital fixe et, dans une moindre mesure, des besoins de financement pour gestions de stock/fonds de roulement et restructuration de dettes.

Dans la zone euro, par contre, en net 25 % des banques interrogées ont rapporté que la demande de crédits émanant des entreprises a baissé (contre 31 % en avril), principalement en raison d'une baisse des besoins de financement pour des investissements en capital fixe et en stock/fonds de roulement.

EVOLUTION ATTENDUE DES CRITERES D'OCTROI CONCERNANT L'ATTRIBUTION DE CREDITS AUX ENTREPRISES POUR LES TROIS PROCHAINS MOIS



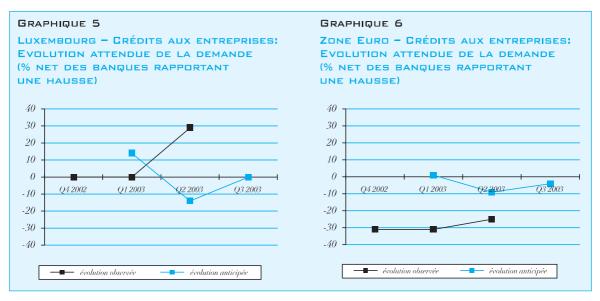
Source: BCL, BCE

S'agissant des anticipations relatives aux critères d'octroi des crédits aux entreprises pour les trois prochains mois, le pourcentage net des banques luxembourgeoises prévoyant un durcissement est resté stable à 57 % en juillet par rapport à l'enquête d'avril.

Globalement, les résultats montrent que le durcissement anticipé pour le deuxième trimestre 2003 (pourcentage net de 57 %) s'est réalisé au Luxembourg. Néanmoins, au premier trimestre 2003, le durcissement observé était moins important que prévu (durcissement net de 71 % anticipé contre 57 % observé).

Dans la zone euro, selon les résultats de l'enquête de juillet, les banques prévoient également un durcissement futur de leur politique en matière de crédits aux entreprises. Néanmoins, cette tendance au durcissement futur est moins élevée qu'au Luxembourg (pourcentage net de 57 % au Luxembourg et de 19 % dans la zone euro). Les crédits à long terme et ceux aux grandes entreprises sont les plus concernés par ce durcissement futur. Dans la zone euro, le durcissement net de 46 % anticipé pour le premier trimestre 2003 s'est réalisé alors que celui pour le deuxième trimestre 2003 était moins important que prévu (pourcentage net observé de 27 % contre 39 % anticipé).

# EVOLUTION ATTENDUE DE LA DEMANDE DE CREDITS AUX ENTREPRISES PENDANT LES TROIS PROCHAINS MOIS



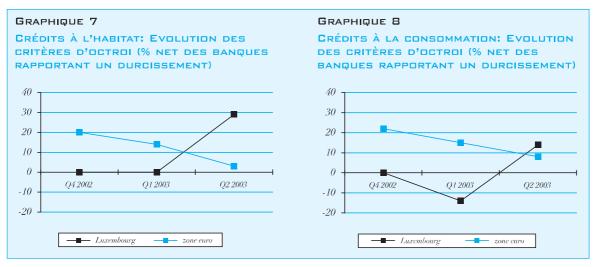
Source: BCL, BCE

En ce qui concerne la demande de crédits émanant des entreprises, celle-ci devrait rester à peu près inchangée au Luxembourg pour les trois prochains mois alors que les banques interrogées avaient prévu une légère baisse pendant l'enquête précédente. Or, cette baisse future anticipée pendant l'enquête d'avril ne s'est pas concrétisée selon les résultats de l'enquête de juillet, qui témoigne d'une hausse globale de la demande.

Dans la zone euro dans son ensemble, par contre, les banques prévoient une légère baisse de la demande émanant des entreprises pour les trois prochains mois. Notons également que les baisses de la demande observées jusqu'à ce stade ont été nettement plus importantes que celles anticipées.

#### 2.2.2 Crédits accordés aux ménages

EVOLUTION DES CRITERES D'OCTROI CONCERNANT L'ATTRIBUTION DE CREDITS AUX MENAGES PENDANT LES TROIS DERNIERS MOIS



Source: BCL, BCE

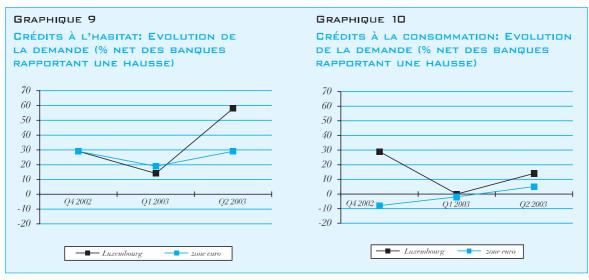
Au Luxembourg, les résultats de l'enquête de juillet 2003 font apparaître un durcissement des critères d'octroi des crédits aux ménages, ce qui n'a pas été le cas lors de l'enquête d'avril. Le pourcentage net des banques rapportant un durcissement de leurs critères d'octroi pour les crédits à l'habitat est passé de 0% en avril à 29 % en juillet. S'agissant des crédits à la consommation, 14 % des banques prévoient de durcir, en termes nets, leurs critères d'attribution alors qu'en avril 14 % prévoyaient de les assouplir.

Selon les résultats de l'enquête de juillet au Luxembourg, le durcissement des critères d'attribution des crédits aux ménages tient principalement à la perception des risques concernant l'activité économique générale, la capacité de remboursement des emprunteurs ainsi qu'aux perspectives du marché du logement. L'argumentation soulevée à cet égard lors de

l'enquête s'appuie sur l'actuel niveau élevé des prix du marché du logement. Par ailleurs, les taux d'intérêt étant actuellement à des niveaux historiquement très bas, les débiteurs sont enclins à un important endettement, ce qui peut mener à des problèmes de remboursement en cas de hausse future des taux d'intérêt.

Dans la zone euro, les critères d'octroi pour les crédits aux ménages se sont également durcis, mais avec une moindre importance qu'au Luxembourg. Alors qu'au Luxembourg le durcissement global est plus important en juillet qu'en avril, nous constatons l'inverse pour la zone euro dans son ensemble. Comme au Luxembourg, le durcissement des critères d'attribution des crédits aux ménages dans la zone euro tient principalement à la perception des risques concernant l'activité économique générale, la capacité de remboursement des emprunteurs ainsi qu'aux perspectives du marché du logement.

# EVOLUTION DE LA DEMANDE DE CREDITS AUX MENAGES PENDANT LES TROIS DERNIERS MOIS



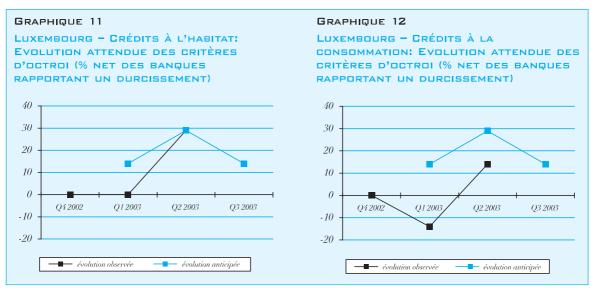
Source: BCL, BCE

Du côté de la demande, les résultats de l'enquête de juillet montrent que les banques luxembourgeoises ont enregistré une hausse de la demande des prêts émanant des ménages au cours des trois derniers mois. S'agissant des prêts au logement, le pourcentage net des banques rapportant une augmentation de la demande est passé de 14 % en avril à 58 % en juillet.

S'agissant des prêts à la consommation, le pourcentage net des banques rapportant une augmentation de la demande est passé de 0 % en avril à 14 % en juillet.

Dans la zone euro, la demande émanant des ménages a également augmenté, mais avec une moindre intensité qu'au Luxembourg.

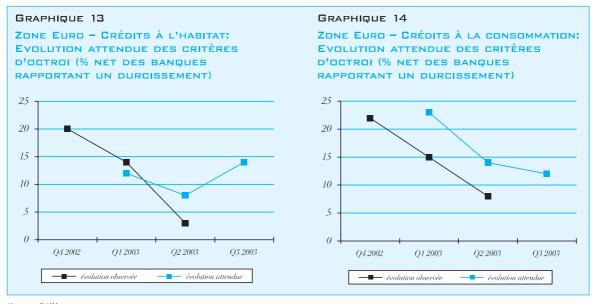
# EVOLUTION ATTENDUE DES CRITERES D'OCTROI CONCERNANT L'ATTRIBUTION DE CREDITS AUX MENAGES POUR LES TROIS PROCHAINS MOIS



Source: BCL

En ce qui concerne les anticipations pour les trois prochains mois au Luxembourg, selon les résultats de l'enquête de juillet, les banques s'attendent à une poursuite du durcissement des critères d'attribution des crédits aux ménages. Néanmoins, le pourcentage net des banques prévoyant un durcissement est revenu de 29 % en avril à 14 % en juillet.

Globalement, les résultats de l'enquête de juillet montrent que le durcissement des critères observé au niveau des crédits à la consommation a été moins important qu'anticipé en avril, alors que pour les crédits à l'habitat les anticipations se sont réalisées.



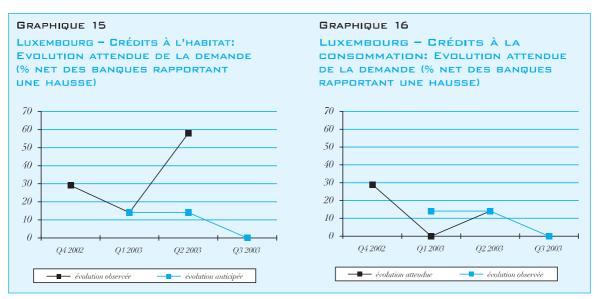
Source: BCE

Au niveau de la zone euro, les banques prévoient également une poursuite du durcissement de leurs critères d'octroi de crédits aux ménages. Comparé aux résultats de l'enquête d'avril, le pourcentage net des banques prévoyant un durcissement futur des critères pour crédits à l'habitat a augmenté alors que

celui pour les crédits à la consommation a légèrement baissé.

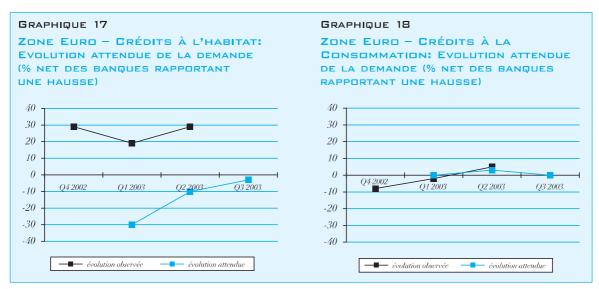
Globalement, les résultats de l'enquête de juillet montrent que le durcissement observé dans la zone euro a été moins important qu'anticipé.

# EVOLUTION ATTENDUE DE LA DEMANDE DE CREDITS AUX MENAGES PENDANT LES TROIS PROCHAINS MOIS



Source: BCL

En ce qui concerne la demande de crédits émanant des ménages au Luxembourg, celle-ci devrait rester à peu près inchangée pour les trois prochains mois (juillet-septembre) alors que les banques interrogées avaient anticipé une légère hausse pendant l'enquête précédente. Selon les résultats de l'enquête de juillet, la hausse observée de la demande pour l'habitat a été nettement plus importante qu'anticipée alors que celle pour la consommation a été conforme aux attentes.



Source: BCE

Comme au Luxembourg, la demande émanant des ménages pour la consommation devrait rester globalement stable dans la zone euro les trois prochains mois. Celle pour l'habitat, par contre, devrait fléchir légèrement. Selon les résultats de l'enquête de juillet, la demande pour les crédits à l'habitat a augmenté alors que les banques s'attendaient à une contraction de la demande. La hausse de la demande observée pour les crédits à la consommation a été légèrement supérieure à celle anticipée.